

Appel à candidature - Commission Régionale Jugement 2019

Afin de préparer une saison sportive 2019 de la meilleure des qualités possibles, les responsables de la Ligue de Bretagne de Surf lancent un appel à candidature afin de constituer une Commission régionale jugement.

La Commission régionale jugement : pourquoi ?

Le principe de ce rassemblement bénévole de personnes investies dans le jugement en Bretagne est de mettre autour d'une même table des acteurs de l'arbitrage régional. L'investissement de chacun au sein de cette commission relève d'un souci de mettre ses compétences & son expertise au service des pratiquants & de l'amélioration des conditions de travail des arbitres en Bretagne.

Quel rôle ?

Les missions de cette commission sont détaillées dans le document cadre intitulé : « 01 Rôles et missions - Commission Régionale Jugement - LBS ».

Qui peut candidater ?

Peuvent candidater à l'intégration de cette commission toute personne titulaire d'un diplôme de juge fédéral FFS, résidant ou licencié en Bretagne.

L'équipe constituée chaque année l'est dans un souci de représentativité du territoire. Siègent dans cette commission, en plus du CTF, du CTN en charge de la Bretagne, de 1 à 3 représentants par département. Une entité (club ou autre structure) ne peut avoir qu'un représentant dans la commission.

Quand & comment candidater ?

Le candidat doit compléter le document de candidature et le transmettre au responsable technique de la Ligue de Bretagne de Surf.

Elles doivent parvenir au Cadre Technique Fédéral de la Ligue de Bretagne de Surf **avant le 15 décembre 2018** par mail à l'adresse : etrliquebzhsurf@gmail.com

Constitution de la commission

La liste des candidatures retenues par les responsables de la Ligue de Bretagne de surf (élus & Cadres Techniques) sera communiquée avant la fin de l'année 2018.

Durée & fonctionnement de la commission

La commission est constituée pour la durée d'une année calendaire complète (365 jours à partir de son institution).

A l'issue de chaque saison sportive fédérale - qui se clôture avec le dernier Championnat de France de l'année - un appel à candidature est réalisé afin de permettre la possibilité de nouveaux membres de l'intégrer (et à des membres la composant de se retirer).

La commission régionale jugement fonctionne au travers d'échanges internes entre ses membres. Le dialogue via les outils modernes de communication est privilégié (mail, appels & visioconférences...) afin de rendre l'investissement personnel de chacun de ses membres le moins coûteux possible (temps & argent). Toutefois **2 à 3 réunions en présence physique** des membres de la commissions sont prévues.

Une première réunion de la future commission aura lieu autour de la mi-janvier 2019 (l'assemblée générale de la Ligue de Bretagne de surf a lieu à son siège Quimpérois le samedi 19 janvier 2019 à partir de 18h.

Il est fortement souhaitable que les membres de la Commission régionale jugement soient présents lors du Championnat Régional de la spécialité. Ce Championnat est l'occasion d'une des réunions « en présentiel » de la commission.

Fait à Quimper le 24/11/2019
Pour la Ligue de Bretagne de Surf
Mathieu Carpentier, CTF

